



Europäisches Patentamt  
European Patent Office  
Office européen des brevets



(11) **EP 1 313 085 A1**

(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:  
**21.05.2003 Bulletin 2003/21**

(51) Int Cl.7: **G09F 17/00, G09F 19/00,  
A63H 37/00**

(21) Numéro de dépôt: **01500244.7**

(22) Date de dépôt: **08.10.2001**

(84) Etats contractants désignés:  
**AT BE CH CY DE DK ES FI FR GB GR IE IT LI LU  
MC NL PT SE TR**  
Etats d'extension désignés:  
**AL LT LV MK RO SI**

(72) Inventeur: **Mena Fernandez, Elena**  
**7003 Palma de Mallorca (ES)**

(74) Mandataire: **Manzano Cantos, Gregorio (ES)**  
**Cabinet Manzano**  
**Embajadores, 55-6.I**  
**28012 Madrid (ES)**

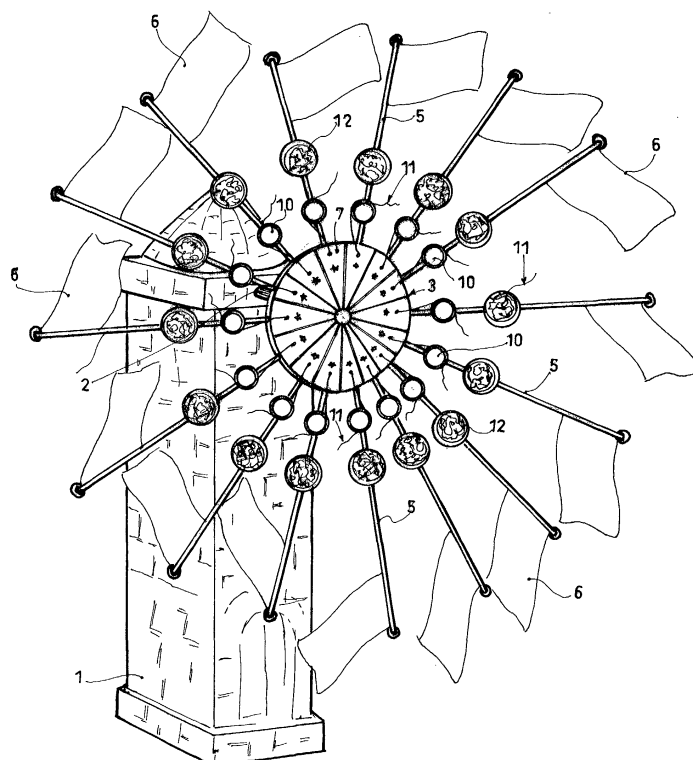
(71) Demandeur: **Mena Fernandez, Elena**  
**7003 Palma de Mallorca (ES)**

(54) **Monument commémoratif promotionnel d'évènement plurinational**

(57) MONUMENT COMMÉMORATIF PROMO-  
TIONNEL D'ÉVÈNEMENT PLURINATIONAL, constitué  
par un corps principal ayant différentes utilisations, ce-  
lui-ci étant la reproduction à petite ou grande échelle,  
d'un moulin à vent, dont les ailes, au nombre de quinze,  
sont représentées par les même nombre de drapeaux  
dont les mâts respectifs sont montés sur le moyeu ou

couronne de l'arbre de rotation où sont incorporés les  
moyens de guidages, ou de guidage et rotation, d'autres  
organes de traction qui lorsque l'on tire sur eux, ils dé-  
ploient la reproduction de la monnaie unique commune  
aux pays représentés par les drapeaux, celle-ci étant  
contenue dans ledit moyeu ou couronne, et lesdites  
monnaies nationales sont contenues aussi dans des  
supports individuels montés dans lesdits mâts.

FIG.1



EP 1 313 085 A1

## Description

**[0001]** L'invention concerne, selon le titre de celle-ci, un monument commémoratif pour la promotion d'évènements, plus précisément des événements plurinationaux, multirégionaux ou analogues et plus particulièrement pour la célébration et le témoignage postérieur de celle-ci en tant que souvenir du changement de monnaie dans l'Union européenne lors de l'entrée en vigueur de l'«EURO».

**[0002]** Bien que l'objet de l'invention soit conçu pour cette célébration spéciale et particulière, il peut également s'utiliser lors de la célébration de tout autre événement ayant des caractéristiques analogues à la précédente et surtout en tenant compte du fait que l'objet peut être fabriqué en tout genre de dimensions. Il peut y avoir des reproductions à petite échelle pour tout autre utilisation en servant aussi de témoignage et souvenir pour les générations futures qui ne seront pas présentes lors de la célébration ou qui étant donné leur petit âge ne pourront pas s'en souvenir.

**[0003]** Le monument objet de l'invention peut être fabriqué en matériels artisanaux ou semi-artisanaux, céramiques, bois, plastiques, plâtres, métaux, le goût et le coût de celui-ci dépendant de sa destination après son acquisition.

**[0004]** L'objet de l'invention prétend la transmission, de la réalité de la situation qui va avoir lieu lors de l'implantation de la monnaie unique, spécialement à tous les pays de l'Union européenne. À partir d'une date déterminée tous les pays intégrant n'auront plus leur propre monnaie ce qui fera que la monnaie unique produira un sentiment de nostalgie chez leurs habitants, ce qui suppose un acte de réalité raison pour laquelle, tous les destinataires du message devraient être tous les pays de l'Union européenne, l'émetteur étant une entité européenne et non pas le représentant légal du gouvernement d'un seul pays.

**[0005]** L'objet de la commémoration, selon l'invention, est basé sur un moulin à vent, représentant la solidarité, la tradition, l'économie d'énergie, la non-pollution puisqu'il fonctionne par énergie éolique, en donnant ainsi les mêmes chances à tous les membres.

**[0006]** Le nombre d'ailes de l'objet en question sera le même que celui des pays représentés, c'est-à-dire quinze. Chaque aile sera formée par le mât et le drapeau de chaque pays et une reproduction de la monnaie nationale pouvant être fixée ou pas et chaque mât aura des moyens pour le guidage et le glissement d'un organe de traction, bande ou cordon, qui sera uni par son extrémité intérieure à un billet plié de la nouvelle monnaie, monté sur la couronne centrale des ailes (drapeaux).

**[0007]** Un billet plié de la nouvelle monnaie, selon l'invention, qui en position pliée montrera ou reproduira l'enseigne de l'union de pays commémorés et, en tirant sur les bandes ou les cordons passant par chaque mât, se déplie en montrant la nouvelle monnaie. De manière

symbolique, un représentant, selon le cas, réel ou figuré, de chaque pays, en portant même le costume national typique, pourrait tirer sur chacune des bandes en ouvrant à l'unisson, de façon synchronisée, successive et progressive la nouvelle monnaie. La monnaie nationale étant alors récupérée ou bien celle-ci étant remuée ou pas à mode de témoignage, en fonction de la construction de l'objet en question, en conservant les drapeaux sur les ailes en tant que signes distinctifs de chaque pays et en les unifiant tous dans la nouvelle ère économique centralement symbolisée.

## ANTÉCÉDENTS DE L'INVENTION.

**[0008]** Selon les caractéristiques de l'objet de l'invention et sa particularité commémorative circonstancielle, l'existence d'antécédents relatifs à celle-ci est peu probable.

**[0009]** Il est évident qu'il n'existe aucun antécédent commercial ou déposé comme brevet lors des vérifications effectuées et pour ce qui concerne les structures ou mécanismes des moulins à vent, les antécédents n'affectent pas le caractère de base de cet objet qui peut être fait comme une reproduction d'un prototype générique en une matière quelconque de celles référencées, à grandeur nature ou à petite échelle comme objet de souvenir ou cadeau.

## ACTIVITÉ INVENTIVE

**[0010]** Le fait inventif est la conjugaison des caractéristiques du moulin à vent avec d'autres éléments ou moyens sur lesquels les ailes ont été remplacées par d'autres éléments n'ayant pas la mission de capturer le vent pour actionner les mécanismes du moulin. Une mécanique inversée et simple permet ou pas de faire tourner les ailes, celles-ci étant représentées par des symboles appropriés sur lesquels on a incorporé d'autres éléments symboliques, et des moyens opérationnels pour agir sur un troisième et principal symbole central qui représente la conjugaison de tous ceux-ci.

## DESCRIPTION DE L'INVENTION

**[0011]** Lors de l'exposé du développement de l'invention, son objet est basé sur un moulin à vent, ou une reproduction de celui-ci, à n'importe quelle dimension et en tout matériel approprié, ayant son arbre de rotation correspondant, libre ou mécanisé. Celui-ci comportant extérieurement le moyeu ou couronne porteuse des ailes, et à la place de celle-ci on monte le même nombre de mât, dans ce cas-ci quinze, supportant les drapeaux de chacun des pays impliqués dans l'événement et sur la surface frontale est fixée la représentation ou reproduction pliée d'un billet de la monnaie commune commémorée au moyen d'un plissage multiple.

**[0012]** Un autre détail de l'invention est que la surface vue du billet plié montre ou reproduit le symbole com-

mun des pays intégrés, dans ce cas-ci des pays communautaires et une fois déplié, il montre la reproduction de la dite monnaie commune, à une échelle proportionnelle de l'objet.

**[0013]** Un autre détail de l'invention est qu'à chacun des plis, le nombre de celui-ci étant égal à celui des ailes-drapeaux, est fixé totalement ou partiellement l'extrémité d'un organe de traction, bande ou cordon, passé et guidé à travers les moyens incorporés à chaque mât -ailes- du moulin, celui-ci s'étendant par l'extrémité opposée pour être manié ou manipulé afin de pouvoir tirer sur lui d'une manière synchronisée ou successive pour déplier le billet représentatif de la monnaie commune.

**[0014]** Un autre détail est que, sur chaque mât on incorpore un support contenant la reproduction de la monnaie nationale du pays représenté par le drapeau respectif pour qu'au moment de tirer sur la bande ou cordon, celui-ci puisse se remuer ou se détacher ou simplement se maintenir fixe.

**[0015]** Un autre détail de l'invention est que chaque mât incorpore une petite poulie pour le passage et le guidage de la bande ou cordon, et une autre comme support de la monnaie nationale pour la remuer lorsque l'on tire sur elle.

**[0016]** Un autre détail est que ledit support de la monnaie nationale, selon l'invention, peut être un simple moyen de pincement, qui au moment de tirer sur la monnaie, la détache pour donner la sensation de la récupérer, sans que cela empêche son remplacement à sa place pour des opérations successives. Ledit support peut également être un support fixe.

**[0017]** Nous allons développer plus largement les caractéristiques de l'invention, en faisant référence aux feuilles de dessin accompagnant ce mémoire, où d'une façon une peut schématique et seulement à mode d'exemple on représente les détails préférés de l'invention.

## DANS LES DESSINS

**[0018]** La figure 1 est une vue frontale en perspective de l'ensemble dans une phase passive où le symbole se trouve replié.

**[0019]** La figure 2 est une vue frontale en perspective de l'ensemble dans une phase active où le symbole central est déplié.

**[0020]** La figure 3 est une vue partielle en projection frontale où le symbole central est semi-déplié.

**[0021]** La figure 4 est une vue partielle en projection latérale de la couronne du moulin, arbre de rotation et organe de guidage de la bande ou cordon.

**[0022]** La figure 5 est un détail du support giratoire de la monnaie nationale.

**[0023]** La figure 6 est un détail de l'organe de retenue pour la monnaie nationale en position pour pouvoir être la détachée.

## RÉALISATION PRÉFÉRÉE DE L'INVENTION

**[0024]** Sur lesdites illustrations apparaît une réalisation préférée de l'invention, celles-ci étant distinguées grâce aux références respectives de chacune d'elles, ces références servant à leur correcte identification.

**[0025]** Le corps général du moulin (1) reproduit un moulin typique ou classique à vent réalisé avec des matériels appropriés, généralement des matériels légers, dont l'arbre de rotation (2) -figure 4-, dispose d'un moyeu ou couronne, de préférence circulaire ou cannelée (3), dont le contour dispose de moyens de serrage (4) pour un ensemble de mât ou tringles radiales (5) comportant des drapeaux respectifs (6), de préférence au nombre de quinze. Ceux-ci étant équidistants à 24° et pourvus, à une certaine hauteur, de moyens de guidage et de rotation (10) pour des organes de traction respectifs, une bande ou cordon (11) fixé par son extrémité proximale à un point (14) d'un symbole central (7) fixé sur la face antérieure du moyeu ou couronne (3) du moulin (1), son extrémité distale (non référencée) demeurant libre pour pouvoir tirer sur elle.

**[0026]** Un symbole central (7) plié ou plissé en multiples plis (8), concrètement quinze coins circulaires à 24°, sur la surface frontale de ladite couronne (3), présente sur la surface exposée du symbole plié décoré, l'ornementation propre (9) de l'enseigne commun aux quinze pays représentés par les drapeaux (6).

**[0027]** Lorsque l'on tire sur les bandes ou cordons (11) attachés aux points (14) dudit symbole (7), celui-ci se détache en présentant une surface rectangulaire (13) ornementée comme un billet de banque représentant la monnaie commune (EURO) dont l'unité monétaire est représentée par le dit symbole (7).

**[0028]** Les mâts comportent également des supports (12) portant la reproduction de la monnaie nationale de chaque pays représenté par le drapeau (6). Ces supports (12) montés sur les mâts respectifs (5) peuvent être fixes (18); de manière giratoire (19) faisant l'office de poulie par où est guidée la bande ou cordon (11) pour remuer le drapeau ou bien assujettis par des pinces en forme de fourche (20, 21) entre lesquelles passe ladite bande ou cordon (11) pour que lorsque l'on tire sur celui-ci la monnaie se détache, en la récupérant lors d'un acte symbolique et nostalgique.

**[0029]** Les moyens de guidage et de rotation (10) pour la bande ou cordon (11) sont, de préférence formés par des petites poulies cannelées (15) ayant un pont-guide (16) pour éviter que la bande puisse ou cordon (11) s'en sortir et l'arbre de rotation (17) correspondant monté sur le mât (5).

**[0030]** L'objet de l'invention reproduit à la grandeur d'un jouet, peut constituer un jouet didactique pour identifier les pays de l'union européenne à travers les drapeaux (6), et les monnaies nationales correspondantes avant la fusion ou conversion à la monnaie communautaire, le drapeau et le modèle étant aussi contenus dans celui-ci et dans le support originel, également représen-

tatif d'une époque, dans laquelle son utilisation écologique, propre et son fonctionnement naturel constitue l'outil pour la transformation de certains produits agricoles de base et le fondement de l'alimentation de ladite époque, et en plus d'être représentatif, le corps du moulin, peut avoir beaucoup d'autres buts, comme tirelire, boîte, étui ou analogues, cela étant évidemment à cette échelle.

**[0031]** Une fois la nature de l'invention décrite convenablement, on remarque aux effets opportuns, que celle-ci ne se limite pas aux détails exacts de cet exposé, mais au contraire, on y introduira par la suite les modifications opportunes, toutefois que cela ne modifie pas les caractéristiques essentielles de celle-ci, revendiquées à la suite.

## Revendications

1. MONUMENT COMMÉMORATIF PROMOTIONNEL D'ÉVÈNEMENT PLURINATIONAL; constitué par la reproduction, à petite ou grande échelle, et réalisé en tout type de matériels, de préférence légers, d'un moulin à vent traditionnel, dont l'arbre de rotation, à actionnement libre ou par transmission est **CARACTÉRISÉ en ce que** ledit arbre (2) comprend un moyeu respectif ou couronne circulaire (3) ayant des adaptations (4) sur lesquelles sont montés des mâts radiaux (5) porteurs du drapeau (6) correspondant, le nombre de ceux-ci étant de préférence quinze. Ceux-ci étant équidistants à 24°, chaque mât (5) portant des moyens (10) de guidage et de rotation des organes de traction pour le dépliage d'un symbole central et commun, qui par ailleurs, lesdits mâts (5) sont eux mêmes porteurs de supports pour la reproduction de la monnaie nationale de chacun des pays représentés par les drapeaux. (6).

2. MONUMENT COMMÉMORATIF PROMOTIONNEL D'ÉVÈNEMENT PLURINATIONAL, selon la revendication 1, le moyeu ou couronne (3) est **CARACTÉRISÉ en ce qu'il** comprend sur la surface extérieure un symbole commun (7) constitué par la reproduction d'une monnaie commune à tous les pays représentés par les drapeaux (6), plié en plusieurs plis (8), de préférence quinze coins circulaires à 24°, dont la face extérieure manifeste l'ornementation du symbole unitaire (9) et chaque portion est unie à une extrémité proximale (14) des organes de traction (11).

3. MONUMENT COMMÉMORATIF PROMOTIONNEL D'ÉVÈNEMENT PLURINATIONAL, selon les revendications 1 et 2, les organes de traction sont **CARACTÉRISÉS en ce qu'il** s'agit de bandes ou de cordons (11) fixés par leur extrémité proximale aux points (14) du symbole unitaire (7) et qui par

leur extrémité distale sont libres afin de pouvoir tirer manuellement sur eux en dépliant ainsi les plis (8) et en ouvrant la surface rectangulaire (13) ornementée en représentant la monnaie de l'unité économique.

3. MONUMENT COMMÉMORATIF PROMOTIONNEL D'ÉVÈNEMENT PLURINATIONAL, selon les revendications 1 et 3, lesdits organes de traction passent par les moyens de guidage **CARACTÉRISÉS en ce qu'il** s'agit de poulies mobiles ou fixes (10) cannelée (15), à pont-guide (16) pour le passage et le déplacement desdites bandes ou cordons (11).

5. MONUMENT COMMÉMORATIF PROMOTIONNEL D'ÉVÈNEMENT PLURINATIONAL, selon la revendication 4, les organes de traction sont **CARACTÉRISÉS en ce que** les bandes ou cordons (11) sont guidés ou pas à travers les supports des représentations des monnaies nationales (12), soit pour les remuer, soit pour les détacher.

6. MONUMENT COMMÉMORATIF PROMOTIONNEL D'ÉVÈNEMENT PLURINATIONAL, selon la revendication 5, les supports des représentations des monnaies nationales sont **CARACTÉRISÉS en ce qu'ils** sont fixes (18); mobiles giratoires en forme de poulie (19) ou bien ils sont préhenseurs à pincement au moyen d'une fourche (20-21).

7. MONUMENT COMMÉMORATIF PROMOTIONNEL D'ÉVÈNEMENT PLURINATIONAL, selon la revendication 1, le corps du moulin (1) est **CARACTÉRISÉ en ce qu'il** s'agit 'une tirelire, d'un étui ou d'une boîte pour diverses utilisations.

8. MONUMENT COMMÉMORATIF PROMOTIONNEL D'ÉVÈNEMENT PLURINATIONAL, selon la revendication 1, l'ensemble est **CARACTÉRISÉ en ce qu'il** s'agit un jouet didactique.

9. MONUMENT COMMÉMORATIF PROMOTIONNEL D'ÉVÈNEMENT PLURINATIONAL, selon la revendication 1, l'ensemble est **CARACTÉRISÉ en ce qu'il** s'agit d'un monument promotionnel; un monument statique; un objet de décoration ou un objet de souvenir.

FIG.1

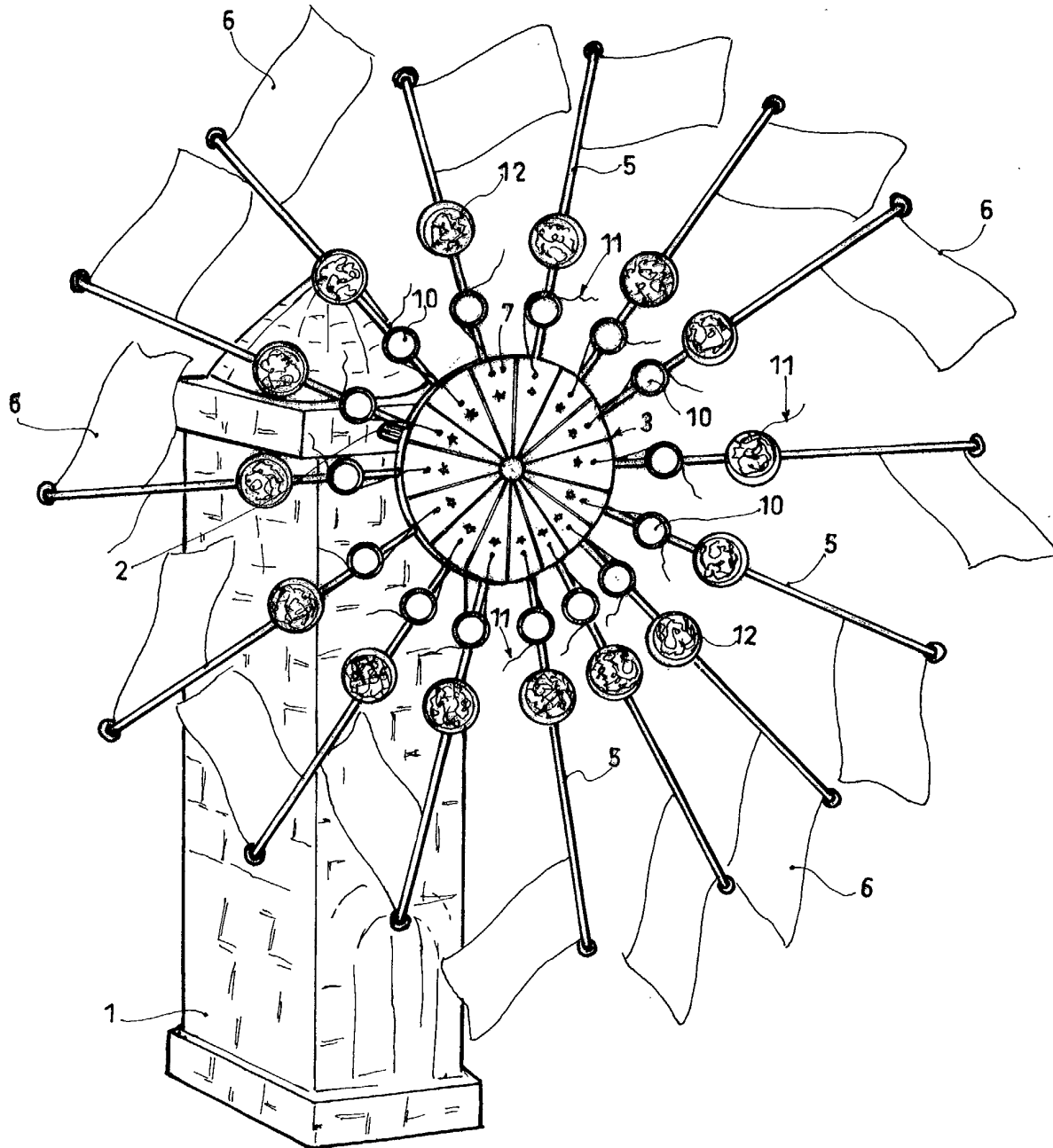


FIG. 2

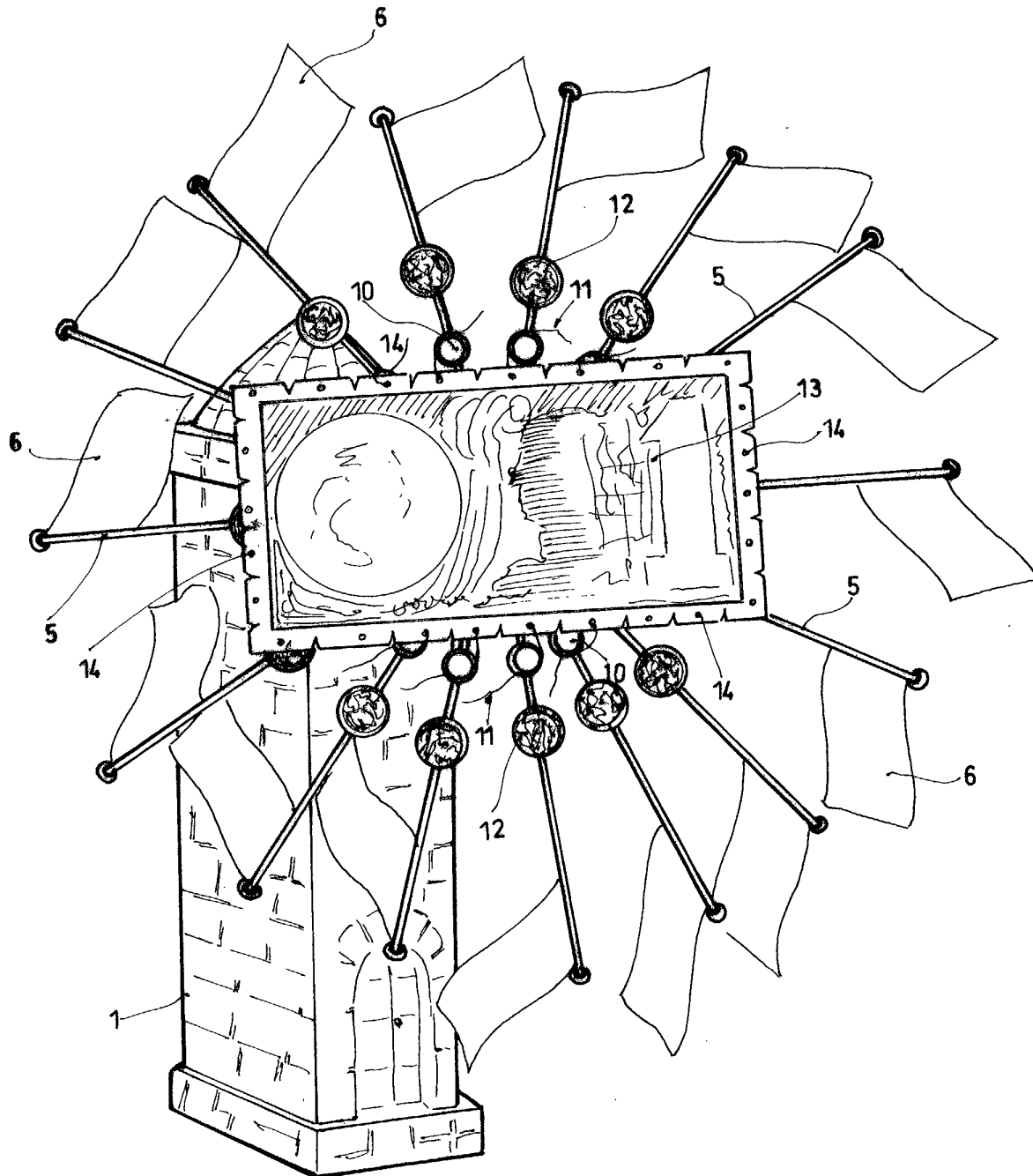


FIG. 3

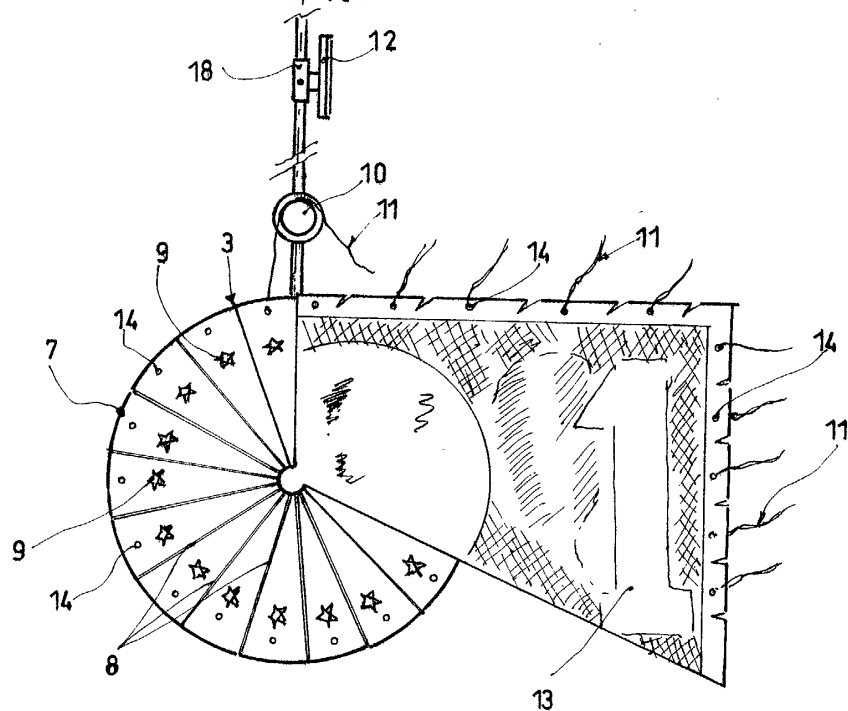


FIG. 5

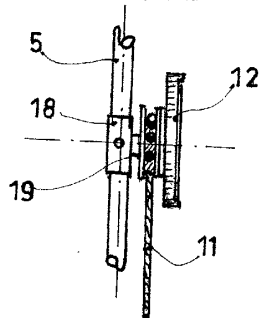


FIG. 6

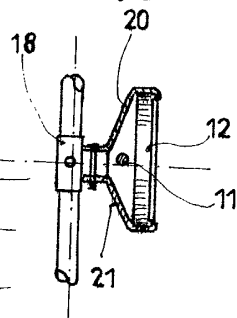
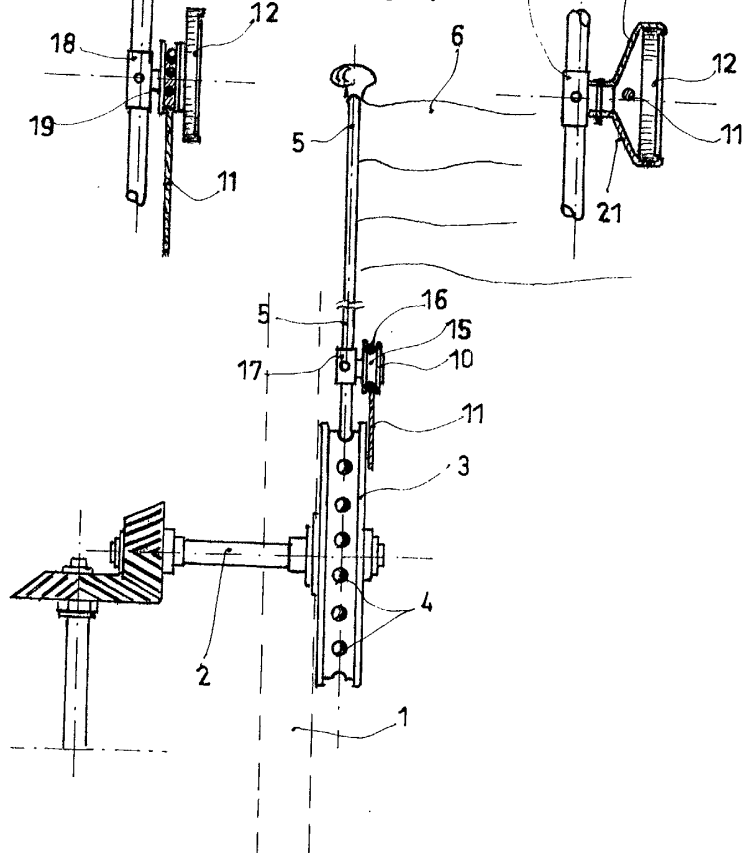


FIG. 4





Office européen  
des brevets

# RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande  
EP 01 50 0244

| DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                  |                                                            |                                           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| Catégorie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes  | Revendication concernée                                    | CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.7)       |
| A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | EP 0 417 372 A (DOUBLET ETS)<br>20 mars 1991 (1991-03-20)<br>* abrégé; figures * | 1-9                                                        | G09F17/00<br>G09F19/00<br>A63H37/00       |
| A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | US 3 586 320 A (MACE JOHN A)<br>22 juin 1971 (1971-06-22)<br>* figures *         | 1-9                                                        |                                           |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                  |                                                            | DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.7) |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                  |                                                            | G09F<br>A63H                              |
| Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                  |                                                            |                                           |
| Lieu de la recherche<br><b>LA HAYE</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                  | Date d'achèvement de la recherche<br><b>4 février 2002</b> | Examineur<br><b>Gallo, G</b>              |
| <p>CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES</p> <p>X : particulièrement pertinent à lui seul<br/>Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie<br/>A : arrière-plan technologique<br/>O : divulgation non-écrite<br/>P : document intercalaire</p> <p>T : théorie ou principe à la base de l'invention<br/>E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date<br/>D : cité dans la demande<br/>L : cité pour d'autres raisons<br/>&amp; : membre de la même famille, document correspondant</p> |                                                                                  |                                                            |                                           |

EPO FORM 1503 03.82 (P04C02)



**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE  
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 01 50 0244

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.  
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du  
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

04-02-2002

| Document brevet cité<br>au rapport de recherche | Date de<br>publication | Membre(s) de la<br>famille de brevet(s) | Date de<br>publication |
|-------------------------------------------------|------------------------|-----------------------------------------|------------------------|
| EP 0417372      A                               | 20-03-1991             | FR 2651909 A1                           | 15-03-1991             |
|                                                 |                        | AT 95625 T                              | 15-10-1993             |
|                                                 |                        | DE 68909787 D1                          | 11-11-1993             |
|                                                 |                        | DE 68909787 T2                          | 17-02-1994             |
|                                                 |                        | EP 0417372 A1                           | 20-03-1991             |
|                                                 |                        | US 5087012 A                            | 11-02-1992             |
| -----                                           |                        |                                         |                        |
| US 3586320      A                               | 22-06-1971             | AUCUN                                   |                        |
| -----                                           |                        |                                         |                        |

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82